

VÉRIFICATION DE PROPRIÉTÉ

- NOM DU PROPRIÉTAIRE
- CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE
- ÉVALUATION MUNICIPALE
- HYPOTHÈQUE LÉGALE
- LETTRE DE DÉNONCIATION
(EN OPTION)

CRÉANCIER(S) HYPOTHÉCAIRE(S)

Créancier : Banque de Montréal
Place Bonaventure
Montréal
Inscription : 4864327
Date : 25 juin 2002
Montant : \$ 176 875.02

HYPOTHÈQUE(S) LÉGALE(S)

Créancier

A & B Prévost Inc. #4864142 19-06-2002 \$ 30 254.94

CLAUSE RÉÉSOLUTOIRE

Nil

AVIS DE CONTAMINATION/DÉCONTAMINATION

Nil

ÉVALUATION MUNICIPALE

Terrain : \$ 118 800 Bâtiment : \$ 125 100 Total : \$ 243 900

SANS PRÉJUDICE NI RECOURS, PAR GROUPECHO CANADA

Le contenu et la provenance des informations fournies par Groupecho Canada ne peuvent être dévoilés, reproduits ou révélés en entier ou en partie à quiconque. Ces informations vous sont soumises suite à votre demande et doivent être utilisées dans le cours normal des affaires. Considérant le grand nombre de sources d'informations auxquelles Groupecho Canada fait appel et sur lesquelles elle n'a aucun contrôle, il est entendu que Groupecho Canada ne peut garantir l'exactitude des informations fournies. L'usage de ces renseignements en est donc limité, demeure votre entière responsabilité et vous engage à vous porter garant envers Groupecho Canada sans condition ni restriction pour tout usage causant préjudice à qui que ce soit. Toute anomalie dans le contenu de nos informations doit être rapportée immédiatement par écrit au Groupecho Canada.

CUISINES ABC INC.

1234, rue Principale
Montréal, Québec
H1H 1H1

Montréal, le 1^{er} février 2009

COURRIER RECOMMANDÉ

Ginette Beaulieu
4125, Grand Boulevard
Montréal, Québec
H4B 2X4

PROJET : 4125, Grand Boulevard
Montréal, Québec
H4B 2X4

Lots : # 163-286, Municipalité de la paroisse de Montréal

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que l'entreprise Construction Général XYZ, nous a accordé un contrat pour la fabrication et installation d'armoires de cuisine sur l'immeuble mentionné en titre dont vous êtes propriétaire. Le montant approximatif des travaux est évalué à 23 000,00\$, excluant les taxes et les extra, s'il y a lieu.

Le présent avis vous est donné en conformité avec les dispositions de l'article 2724 et suivants du Code Civil du Québec aux fins de conservation de notre droit à l'hypothèque légale de construction. Advenant que l'entreprise soit en défaut de paiement, nous n'aurons d'autres alternatives que de vous réclamer le solde dû et notamment par voie d'hypothèque légale.

Cependant, cet avis ne doit en aucune manière être interprété comme portant atteinte à la solvabilité ou à l'intégrité des personnes ou compagnies ci-haut mentionnées, mais plutôt comme le respect des exigences du Code Civil du Québec.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Agent autorisé de GROUPE**echo** CANADA pour
Marie Tremblay
CUISINES ABC INC.

c.c. : Construction Général XYZ

**QUITTANCE FINALE
ET
RENONCIATION À L'HYPOTHÈQUE LÉGALE**

Le _____
(date)

Nom du propriétaire
(adresse)

OBJET :	NOM DU PROJET (adresse du projet)
----------------	--

Monsieur, Madame,

Il nous fait plaisir de vous confirmer avoir reçu de _____ le
(nom de votre client)
paiement complet pour les matériaux livrés et/ou travaux exécutés du projet ci-haut
mentionné.

Par conséquent, nous vous dégageons de toute responsabilité en référence à notre(nos)
lettre(s) enregistrée(s) du _____ dernier portant le(s) numéro(s)
(date)

(# lettre enregistrée)

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Nom de l'entreprise qui a dénoncé le contrat

Nom du signataire

Titre

c c : Nom de votre client.